N° 6789/2020-179

DEPARTEMENT DE LA LOZERE

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE LOZERE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance Publique du 19 novembre 2020

OBJET : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association Mende Volley Lozère

L'an deux mille vingt, le dix-neuf du mois de novembre, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes « Cœur de Lozère » s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evènements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous la présidence de M. Laurent SUAU Président, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Nombre de Conseillers Communautaires :
- en exercice : 28
- présents à la séance : 24

Etaient présents : MM. Laurent SUAU Président, Francis BERGOGNE 1er Vice-Président, Didier COUDERC 3ème Vice-Président, Philippe MARTIN 4ème Vice-Président, MME Valérie VIGNAL-CHEMIN 5ème Vice-Présidente, M. Laurent TOIRON 6ème Vice-Président, MME Régine BOURGADE 7ème Vice-Présidente, MM. Jean-Luc ANTRAYGUE, Alain COMBES, David FOLCHER, Vincent MARTIN, Bruno PORTAL, Philippe POUGET, François ROBIN, Christian SAINT LEGER, Xavier SOUCHON, Benoit VALARIER, MMES Françoise AMARGER-BRAJON, Aurélie MAILLOLS, Elizabeth MINET-TRENEULE, Régine PAILHAS, Stéphanie PASI, Patricia ROUSSON, Anne-Marie SOBLECHERO, Conseillers Communautaires.

Date de l'envoi et de l'affichage de la convocation :
12 novembre 2020

Etaient représentées : M. Claude MEISSONNIER 2ème Vice-Président (Laurent SUAU), M. Thierry JACQUES (Régine BOURGADE), MME Emmanuelle SOULIER (Bruno PORTAL), Conseillers Communautaires.

Etait absent : M. Jean-François BERENGUEL Conseiller Communautaire.

Date de l'affichage à la porte de la Mairie du compte-rendu de la séance :
30 novembre 2020

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Mme Aurélie MAILLOLS ayant été désignée pour remplir ces fonctions, les a acceptées. M. Laurent SUAU Président a ouvert la séance.

Indiquer si le Conseil a décidé de se former en comité secret :
Non

Monsieur Vincent MARTIN Conseiller Communautaire expose :

Publié le 25 NOV. 2020
Le Président,

Communauté de Communes Place Charles de Gaulle 48002 MENDE Cedex Cœur de Lozère

La crise sanitaire liée au COVID-19 impacte l'ensemble des secteurs de notre économie. Le Mende Volley Lozère a vu l'activité de son équipe professionnelle fortement perturbée par le contexte sanitaire.
Ils ont dès lors sollicité la Communauté de Communes afin qu'elle puisse apporter un secours ponctuel eu égard aux circonstances particulières que connait notre pays.

Considérant que la Communauté de Communes Cœur de Lozère est compétente en matière de « Sports » en vertu de ses statuts,

Accusé de réception en préfecture
048-244800405-20201119-6789-2020-179-DE
Date de télétransmission : 24/11/2020
Date de réception préfecture : 24/11/2020

Considérant que le Mende Volley Lozère évolue en ligue B par le biais de son équipe professionnelle,

Il est proposé :
- **D'ATTRIBUER** une subvention exceptionnelle d'un montant de 25 000 € à l'association Mende Volley Lozère dont le projet de convention est joint en annexe.

Après délibération, le Conseil Communautaire avec 24 voix pour 3 voix contre **ADOPTE** les propositions du rapporteur.

Pour extrait conforme,
Mende, le
Le Président,
Laurent SUAU

24/11/2020

Accusé de réception en préfecture
048-244800405-20201119-6789-2020-179-DE
Date de télétransmission : 24/11/2020
Date de réception préfecture : 24/11/2020